

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la
LA MAIRIE
DE LAGARDE-MARC-LA-TOUR :**

**LUNDI 12 OCTOBRE 2026
19H30**

En session Ordinaire

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour :

- ✓ Autorisation donnée au maire pour ester en justice + choix de l'avocat
- ✓ Questions diverses Questions diverses